



Attaques anti-palestiniennes du PS de Paris: Lettre ouverte de trois maires de Palestine occup e

Description

Ci- dessous, la d claration de 3 maires de Palestine occup e contre les attaques du PS de Paris:

Lettre des trois maires palestiniens

Madame Vera Baboun, maire de Bethl em    Monsieur Mohammed Jalaytah, maire de J richo    Monsieur Musa Hadid, maire de Ramallah, jeudi 11 f vrier 2016

Madame Anne Hidalgo
Maire de Paris
Place de l H tel de Ville
75196 Paris cedex 04

Madame la Maire,

Nos villes entretiennent des relations d amiti  et de coop ration depuis de nombreuses ann es. Nous nous en f licitons et aspirons   la continuit  et au d veloppement des liens d amiti s d j  ancr s entre nos deux peuples.

Nous valorisons  galement la politique et l action men es par la Ville de Paris dans la cons cration des valeurs de paix et de justice dans le monde, et plus particuli rement au Proche-Orient. Une politique volontaire maintes fois traduite, par le v u en faveur de la reconnaissance de l Etat de Palestine, et les accords conclus entre nos deux villes.

Apr s une r union de nos trois municipalit s, Ramallah, Bethl em et J richo, nous avons opt  pour l envoi de cette lettre unifi e individuellement, afin d exprimer notre position.

Madame la Maire,

Comme vous le savez, nous restons profondément attachés à une résolution pacifique du conflit israélo-palestinien sur la base des deux Etats conformément aux résolutions relatives de la légitimité internationale et les accords conclus entre les parties, israélienne et palestinienne. Cette vision est portée et soutenue par l'ensemble de la communauté internationale. La fin de l'occupation israélienne de la Palestine en est une condition sine qua non ainsi que le recouvrement des droits nationaux légitimes du peuple palestinien.

Notre objectif n'est pas de boycotter le peuple israélien, mais l'occupation par Israël de la Palestine, la politique et les pratiques de colonisation du gouvernement israélien qui ne font que dépeindre l'horizon politique pour les deux peuples.

C'est dans cet objectif que nous vous écrivons aujourd'hui. En effet, nous avons appris qu'un vote serait proposé par les élus au conseil de Paris, relatif à « la condamnation du boycott d'Israël et la promotion de la paix entre israéliens et palestiniens » et nous en sommes profondément préoccupés.

Un tel vote donnerait un signal contraire des efforts de paix et du droit international, il risquerait d'encourager l'occupation et la répression du peuple palestinien.

L'occupation sous laquelle souffrent des millions de palestiniens, ainsi que la colonisation et le système d'expropriation et d'apartheid qui en découle constituent des violations graves du droit international, des droits inaliénables du peuple palestinien et sapent toute solution politique.

Nous souhaitons que le Conseil de Paris reconsidère sa position pour protéger cette paix fragile et particulièrement menacée en terre de paix, la Palestine occupée. Il adresserait ainsi un message fort d'engagement en faveur du droit international et de la diplomatie comme seul moyen d'avancer, tel est l'esprit de l'initiative française annoncée par S. E. Monsieur Laurent Fabius.

Il témoignera, enfin, de son respect à l'égard du droit des palestiniens, et confirmera que la Communauté internationale restera aux côtés de ceux qui respectent ses droits et ses principes.

Nous vous prions de croire, Madame la Maire, en l'expression de nos salutations les meilleures.

Madame Vera Baboun, maire de Bethlem
Monsieur Mohammed Jalaytah, maire de Jéricho
Monsieur Musa Hadid, maire de Ramallah

date créée
2016/02/11